

*Craie d'O*

# JOURNAL DE FARGES

DÉCOUVRIR - SAVOIR - ÉCHANGER



DÉCEMBRE 2020

# LE MOT DU MAIRE

Chères Fargeoises, chers Fargeois,

L'année 2020 se termine. Après tant d'angoisse, 2021 verra-t-elle le virus de la Covid-19 vaincu ? Tous, nous avons le souci de ce virus qui a touché également bon nombre de Fargeois et trop souvent des proches. Dans l'attente d'un vaccin sérieux, le respect des gestes barrières est indispensable. Dans ce contexte sanitaire, la cérémonie des vœux, en janvier 2021, est annulée.

La nouvelle équipe municipale, élue le 15 mars 2020, s'est installée après le premier confinement, le 25 mai 2020. Après avoir nommé en juin, quatre adjoints, le nombre est passé à trois, dès novembre. Madame Sonia Lovenjak-Lebeuf a démissionné. Son poste ne sera pas remplacé, deux conseillers délégués (urbanisme et école) seront nommés d'ici janvier 2021.

Outre ce changement, le fonctionnement du conseil municipal reste inchangé avec l'annonce faite en juin dans le journal communal. Mes remerciements à tous qui travaillent ardemment et consciencieusement, malgré les conditions très spéciales que nous imposent la crise sanitaire que traverse notre pays. Nouveauté : une permanence urbanisme sur rendez-vous, est instaurée le jeudi soir entre 17h30 et 19h00.

Le programme présenté en mars 2020 est lancé, avec bien entendu quelques priorités.

Le carrefour rues de la République, du Quart d'Avo et route d'Asserans, avec notamment l'arrêt de bus non sécurisé, est une préoccupation importante des membres du conseil municipal. M. Guillaume Luck, adjoint à la voirie, vous présente dans ce numéro, l'esquisse de ce qui pourrait être fait en 2021, plutôt sur la deuxième partie de l'année. Parallèlement, une consultation auprès de trois cabinets d'aménagements extérieurs a été lancée début novembre. Dès février, un cabinet sera retenu pour finaliser un plan de circulation sur les rues Pierre Malfant, Quart d'Avo et Charles Jaquinod.

Les aménagements qui pourraient être retenus pour réduire la vitesse des automobilistes inconscients ne seront arrêtés qu'à partir de la gestion 2022.

Parallèlement, le Syndicat d'électricité du département de l'Ain (SIEA), après de nombreux reports, a enfin fixé une date pour terminer l'enfouissement des réseaux de la rue Pierre Malfant. Ce sera pour la semaine 06/2021, ont-ils dit dans un mail .... L'enfouissement des réseaux sur le bas de la rue de la République, la rue du Quart d'Avo et le hameau d'Asserans suivront. Je n'ose vous annoncer une date de commencement desdits travaux... Le conseil municipal, dès que possible, sollicitera le SIEA afin d'enregistrer les études pour les rues restantes de notre village (Col du Sac, Martenans ...).

Quant à la fibre optique, si les délais nous paraissent très lointains, ils se rapprochent très sérieusement. En effet, j'ai bon espoir que d'ici la fin de l'été, notre village soit entièrement fibré. Pour rappel, le financement de ces travaux est entièrement supporté par le SIEA.

Le conseil municipal a délibéré pour l'achat de plusieurs emplacements réservés au plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUiH) :

- le cheminement entre la voie ferrée et le rond-point, route de Pougny, pour la création d'un chemin piétonnier ;
- 538 m<sup>2</sup> près des feux pour la création de quais bus, l'implantation d'un conteneur semi enterré (BSE) et l'installation d'un nouveau centre de tri (carton, verre et plastique) ;
- trois emplacements d'une vingtaine de mètres carrés pour installer (sur des parcelles privées) les BSE manquants pour le quadrillage de notre village.

Courant 2021, le territoire devrait être totalement équipé de BSE. Cela permettra aux Fargeois.es de ne pas subir l'augmentation conséquente des tarifs attendue, entre le ramassage porte à porte et les BSE. De plus, la législation évolue et des changements de collecte seront imposés d'ici janvier 2023.

Les terrains devant recevoir les projets de la MFR et de la caserne des pompiers sont classés en aménagements publics au PLUiH de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex (CAPG). Ces projets avancent lentement. A ce jour, le projet du SDIS est bien engagé.

La zone artisanale, route d'Asserans, fait l'objet d'une opération d'aménagement programmé (OAP). Actuellement, plusieurs entreprises sont intéressées pour s'y installer et la commune travaille en concertation avec elles et le service économie de la CAPG.

Pour les nouvelles constructions à Farges, les permis de 2019 se terminent et le projet d'Ain Habitat rue Pierre Malfant devrait démarrer courant 2021. S'en suivra le projet de Noewi, parcelle se situant près du cimetière.

Fin octobre, un nouvel appel d'offres a été lancé en coopération avec la commune de Péron pour la création de la voie verte sur la voie ferrée. Plusieurs entreprises ont répondu se rapprochant parfaitement des estimations. Le dossier en est à l'étape du contrôle de ces offres. Après cette analyse, le marché pourrait être attribué en 2021.

L'école « Roger Vailland » traverse la crise sanitaire avec succès. L'engagement de l'équipe pédagogique est remarquable et ne baisse pas d'ardeur. Les 112 enfants sont accueillis dans les conditions sanitaires imposées par l'éducation nationale. La classe « IME » mise en place à la rentrée de septembre 2019 ne reçoit pas d'enfants cette année scolaire. En effet, l'effectif des primaires de l'unité de Péron est de neuf. Les enfants sont tous reçus à Péron.

La fiscalité communale, bien que réduite à la taxe foncière, n'augmentera pas en 2021. Cependant, dès 2021, le coût de l'eau potable et des ordures ménagères va augmenter. De plus, la Communauté d'Agglomération a décidé d'appliquer la taxe GEMAPI : gestion des milieux naturels. Créeée par la loi NOTRe du 7 août 2015, elle devait entrer en application depuis 2017. Elle a été votée par le conseil communautaire en octobre pour couvrir les interventions sur les milieux naturels du territoire gessien.

Le transport à la demande est toujours très sollicité par les habitants du village et alentours. Toutefois, pour cause de crise sanitaire, la fréquentation comme dans tous les transports en commun, a baissé en 2020. La commune est attentive aux travaux de la CAPG dans ce domaine.

Après le drame climatique d'octobre 2020, traumatisant toute la région du sud-est, le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de mille euros (2 x 500€) payée directement à la trésorerie des communes de Roquebillière et de Saint-Martin-Vésubie.

Cette année 2020 a vu la création de deux nouvelles entités à Farges. Je souhaite une belle réussite à Laurence Chrétien pour l'ouverture en octobre de la micro-crèche « Graine de l'Ain » et à Karine Heffner qui ouvre, ces prochaines semaines un cabinet de réflexologie. J'en profite pour m'associer à toutes les personnes touchées professionnellement par les conséquences du virus du Covid, avec une pensée particulière pour Martha et Walter.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. Nous espérons que vous trouverez un peu de bonheur et de joie pour ces moments particuliers qui risquent de nous emporter encore de longs mois, dans le tourbillon de la Covid-19.

*Bien à vous*  
La Maire  
Monique Graziotti



# VIE COMMUNALE

## AMÉNAGEMENTS/TRAVAUX



*État actuel du carrefour*

### AMÉNAGEMENTS ET SÉCURISATION DU VILLAGE

#### 1ERE PHASE DE LA SÉCURISATION DE L'ENTRÉE SUD DE LA COMMUNE

Il nous paraît important de sécuriser le carrefour situé à l'intersection des rues de la République, du Quart d'avo et de la route d'Asserans afin de réduire la vitesse à l'entrée de la commune et de protéger les piétons qui l'utilisent. En effet, ce carrefour est également un lieu de passage incontournable pour les piétons qui souhaitent accéder à notre magasin de producteurs «Les 3 petits fermiers » ainsi qu'à la future voie verte.

Comme vous pouvez le constater sur la photo aérienne ci-dessus, le carrefour est formé par des angles dits « ouverts » qui n'incitent pas à une réduction de vitesse suffisante pour les véhicules en approche de cette intersection. Un premier aménagement a déjà été réalisé avec la mise en place de feux tricolores. Afin de poursuivre cette sécurisation, ces angles seront modifiés en angles dits « en T », c'est à dire, à angles droits. A cela, viendra s'ajouter un plateau surélevé sur l'ensemble du carrefour.

Pour sécuriser les piétons, le carrefour sera aménagé dans ces angles intérieurs d'un chemin piétonnier, séparé de la route par des par-terres de fleurs ainsi que des plantes volubiles. Ces plantes auront pour but également de faire abaisser la vitesse. De chaque côté du carrefour seront implantés des quais bus pour protéger nos enfants. Un premier à l'emplacement de l'arrêt de bus actuel en direction de Collonges et un second sera créé en direction de Farges après le carrefour. A proximité de ces 2 quais bus, une place pour le transport à la demande sera créée.

En direction de Farges entre le carrefour, le ruisseau des Montey et le quai bus sera aménagé un espace avec des bacs semi-enterrés pour les ordures ménagères afin d'apporter plus de commodités aux habitants de ce secteur.

Cette première phase sera réalisée sur l'année 2021.



Aménagements futurs du carrefour

- █ Bacs semi-enterrés
- █ Quais bus

Cette première phase de sécurisation sera suivie par d'autres. En effet, une réflexion est menée sur la traversée complète du village (rue de la République) ainsi que sur les rues Pierre Malfant, Charles Jaquinod et Quart d'Avo.

## SÉCURISATION PIÉTONS ROUTE DE POUNGY



Route de Pougny



Création d'un passage piétons



Prolongement du trottoir existant

Afin d'apporter plus de sécurité et de confort aux piétons empruntant la route de Pougny pour se rendre à l'école, aux bacs de tri (de plus en plus utilisés), à la future voie verte, etc..., il nous semblait nécessaire de prolonger le trottoir existant et de créer un passage piétons. Pour conserver toute l'authenticité de notre village, nous avons choisi de réaliser le mur de soutènement en pierres naturelles de Hauteville. Le coût de total de ce trottoir est de 30'088,55€.

# RÉGIE DES EAUX GESSIENNES

## TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT 2021 PRÉVUS À FARGES

Présentation du projet de suppression de la station de traitement des eaux usées (STEP) de Farges Asserans et raccordement des effluents sur Collonges.

Mise en service en 1978, la station de traitement des eaux usées de Farges Asserans qui accueille les effluents d'Asserans (Farges) et d'Ecorans (Collonges) nécessitait des travaux de rénovation en vue d'assurer la préservation du milieu récepteur, le ruisseau du Biaz.

Après analyse du fonctionnement du système d'assainissement, le choix de la Régie des Eaux gessiennes, s'est porté sur la suppression des ouvrages de traitement et le raccordement des eaux usées sur la station d'épuration de Collonges, profitant de travaux de requalification de cette dernière.

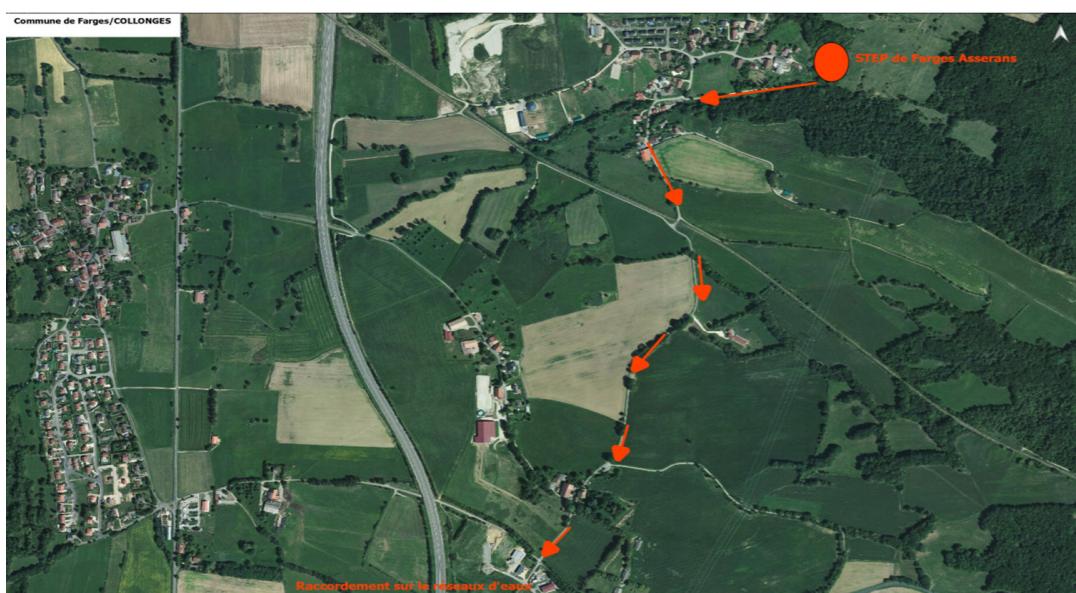
Les travaux entrepris dès 2019 comprennent :

Sur Collonges, la création d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées par lits plantés de roseaux d'une capacité de 3300 Equivalent Habitant. Les ouvrages ont été mis en service le 23 novembre 2020.

Sur Farges, à compter du premier trimestre 2021 et pour une durée de 5 mois environ, la création d'un dispositif de transfert des eaux usées comprenant :

- un poste de refoulement sur le site de la station d'épuration et la réutilisation du bassin d'aération existant en bassin d'orage. Le reste des ouvrages d'épuration sera déconstruit en fin de travaux.
- une canalisation de refoulement DN125 en PEHD sur 1750 ml posée sous la route communale de Jourdy et le chemin de Pré Mulet, jusqu'au Technoparc de Collonges.

Le budget de cette opération est estimé à environ 780'000€ HT (hors travaux de requalification de la STEP de Collonges).



# RÉNOVATION LOCAL JEUNES



## Remise en état du local jeunes

Suite à de nombreuses dégradations et actes de vandalisme, vols y compris, le Conseil Municipal s'est engagé sur les travaux suivants :

- remplacement de la porte en bois du local par une porte métallique
- pose d'une prise de courant à l'extérieur
- murage du barbecue et rafraîchissement de la façade

Enfin, nous remercions les employés municipaux qui n'ont pas ménagé leur peine pour la mise en place d'une table et de bancs en béton, accessible à une personne à mobilité réduite. Un patrimoine qui mérite le respect de chacun.

## ÉPISODES DE NEIGE

Le déneigement s'effectue par un aller/retour sur chaque rue. Sont prioritaires les axes principaux, les voies privées se font en dernier.

Pour se préparer au mieux aux épisodes neigeux, et assurer la sécurité, voici un rappel de ce qui incombe à la commune et aux habitants.

1. seules les voies dites communales sont déneigées par le village,
2. les routes départementales sont effectuées par le département de l'Ain,
3. si vous êtes propriétaires ou commerçants: c'est à vous de déneiger votre trottoir.

## DOSSIERS CONTENTIEUX

1. Plainte des riverains pour nuisances près du city stade : mémoire en cours d'instruction à l'encontre de la commune auprès du tribunal administratif (plaignants Mme Olga Baylac / Mme et M. Marlène et Franck Juliet).

2. Dossiers d'urbanismes :

- M. Fadilj Asani : construction d'un garage avec dimensions démesurées par-rapport à l'arrêté et construction d'un local sans aucune autorisation.
- M. Rémi Fontaine : recours au tribunal administratif (après refus d'un recours gracieux) contre la déclaration de travaux au nom du projet Noewi (propriété Sylvain Fontaine).
- M. Rémi Fontaine : recours gracieux (en cours d'instruction), à l'encontre du permis de construire au nom du projet Neowi (propriété Sylvain Fontaine).

# SEPTEMBRE EN OR & OCTOBRE ROSE

**Le Conseil Municipal a décidé cette année de soutenir deux causes importantes.**

S'associer à la CAPG pour soutenir le collectif Gravir, qui à travers « Septembre en Or », œuvre à la récolte de dons en faveur de la recherche médicale et des soins pour les enfants atteints de cancer.

Le collectif Gravir est né en 2017 d'une volonté commune de 13 organisations de faire avancer la cause des cancers des enfants et des jeunes au niveau national. Pour la première fois en France, des professionnels de santé, des associations de patients et de parents, des fondations de recherche sur le cancer et des mouvements de sensibilisation citoyenne se sont réunis au sein d'un collectif.

Soutenir une cause nationale baptisée « Octobre Rose » en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet évènement est le ruban rose.

Dépourvus de ruban, nous avons pris l'initiative d'éclairer pendant ce mois les principaux bâtiments que sont l'église et la mairie en rose.



# PERSONNEL DE MAIRIE

## Personnel communal

À la suite du départ de Mme Patricia La Rosa, que nous remercions pour ces années de service au sein de notre administration, Mme Nathalie Henrot, a été engagée au poste d'accueil de la Mairie.

Forte d'une première expérience dans le domaine public, et Fargeoise investie dans le domaine associatif, nous lui souhaitons la bienvenue et nous réjouissons de cette nouvelle collaboration.

Nous remercions MM. Romain Salomon et Thibault Barbet-Massin, d'avoir travaillé au sein de la voirie et Mme Katy Grenard, d'être venue en renfort à la cantine/garderie de l'école. Nous leur souhaitons plein de succès pour la suite de leurs activités.

Après une mise en disponibilité pour élever ses enfants, nous souhaitons un bon retour à Mme Pamela Ruegger, ATSEM à l'école.

Les membres du secrétariat, de l'équipe voirie et du périscolaire sont vivement remerciés pour leur travail et leur implication quotidienne dans la vie du village. Leur engagement reste le fil conducteur du service rendu à tous les administrés.

# UNE CENTENAIRE FARGEOISE



C'est avec beaucoup d'émotion et de plaisir que Monique Graziotti, accompagnée par le maire de Divonne-les-Bains, a fêté les 100 ans de Mme Lili Berthod.

Aucune réception ne pouvant avoir lieu à la mairie pour cause de restrictions sanitaires, l'EHPAD de Divonne-les-Bains a gentillement accepté la présence de 6 membres de la famille de Mme Berthod, pour lui permettre de partager ce moment avec sa fille et ses proches.

Nous lui souhaitons encore une très bonne santé !

# SIVOM DU CRÊT D'EAU

Ce syndicat à vocations multiples regroupe sept communes : Bellegarde, Chézery-Forens, Collonges, Confort, Farges, Lancrans et Léaz.



## Historique

Notre Maire honoraire, Monsieur Daniel Juliet, a, en 1996, acheté un domaine pastoral et forestier de 732 hectares totalement subventionné par le département et la région, sur le massif du Crêt d'Eau. Il regroupe les alpages du Col du Sac, du Sorgia et de Varambon. Sur ce tènement sont situés les chalets d'alpage (refuges) de Varambon, Chalet du Sac et Chalet Bizau. Ouverts toute l'année, ils reçoivent de nombreux promeneurs.

Les frais de fonctionnement (ramonage, taxes foncières, extincteurs, achat du bois quand les bénévoles ne peuvent pas le faire ...) sont assurés par une contribution communale des sept communes. Ensuite, à chaque projet, dit d'investissement, des subventions sont demandées, le plus souvent à l'Europe et à la région.

L'entretien des forêts et des pâturages est une dépense obligatoire pour les collectivités. Lors de vos promenades sur ces sommets, les troupeaux rencontrés appartiennent à des agriculteurs locaux : GAEC du Crêt d'Eau, GAEC de Varambon à Farges et GAEC Bossy et GAEC Bennato à Péron. Tous paient une location annuelle ainsi que les chasseurs qui pratiquent leur activité sur cet espace (droit de chasse).

Avant 2014, des travaux de pistes forestières, empruntées régulièrement, ont été réalisés, ainsi que la réfection du chalet de Varambon et l'extension du Chalet du Sac, partie à destination des alpagistes. En 2016, un débroussaillage très important du pâturage « Le Sorgia » a permis de le réouvrir. Un goya et des citernes ont été installées sur le pâturage de Varambon. Sans ces installations, lors des sécheresses connues depuis trois ans, le bétail n'aurait pu rester pendant la période estivale (photo 1).

Ces dernières semaines, une piste pastorale (côté Sorgia) a été créée afin d'améliorer l'accès aux agriculteurs sur leurs fermages. Prochainement, à partir de 2022, une piste forestière devrait être créée pour faciliter la vente de bois, appartenant au programme forestier 2018-2036 établi par l'ONF en collaboration avec les services de l'Etat. Ces pistes font l'objet « d'étude 4 saisons », validées par les services de la réserve naturelle et de la DREAL (photo 2).

Installée depuis 1992 par les Maires de Farges et de Chézery-Forens, MM. Juliet et Coutier, la Croix des Frasses, pour le 15 août, reçoit tous ceux qui souhaitent assister à un office religieux devenu traditionnel. En 2019, la croix a été foudroyée. Cet été, son remplacement par l'entreprise Mermillon de Chézery-Forens, a permis une journée de convivialité pour de nombreuses personnes, des deux vallées. Installée « en limite » des communes de Farges et Chézery-Forens, le thème de l'amitié recherché à sa création perdure encore... (photos 3 et 4)



Photo 1

Dans un avenir plus proche, sans doute à l'été 2021, c'est le Chalet du Sac (commune de Farges) qui sera rénové (photo 5).

Sa position de refuge ouvert sur des itinéraires de randonnées dont une variante de la GTJ, en fait un équipement important pour le maintien de l'accueil des randonneurs sur ce secteur, été comme hiver. Le projet du SIVOM porte uniquement sur le refuge ouvert au public, il ne porte pas sur la partie en extension du chalet qui est à destination des alpagistes. Il consiste à améliorer les conditions d'accueil des randonneurs et à permettre la valorisation et la préservation du bâtiment sur le long terme. Le projet envisagé est global, il portera sur l'amélioration de l'accueil du public par le biais :

- du réaménagement intérieur : actuellement peu fonctionnel, il permettra d'augmenter la capacité du refuge et de proposer aux randonneurs de meilleures conditions d'hébergement. Le renouvellement du mobilier offrira une circulation des utilisateurs plus fonctionnelle.

- de la réfection de la toiture : la couverture de la toiture est à changer car elle présente des signes de faiblesse, la charpente doit également être vérifiée. Une mise aux normes du conduit de fumée s'impose également.

- de la reprise des enduits : les enduits intérieurs et extérieurs du refuge sont en ciment. Ce matériau présente des incompatibilités avec les murs en moellons calcaires anciens. Il empêche la migration de la vapeur d'eau et l'évaporation de l'humidité qui remonterait par capillarité à l'intérieur du mur. Il crée donc de l'inconfort intérieur (humidité – notamment en hiver et une sensation de froid) et peut à terme fragiliser les maçonneries. Il convient de reprendre les enduits ciments par des enduits à la chaux naturelle, une peinture à la chaux en intérieur pourra permettre d'apporter plus de lumière dans la pièce.

Dans la mesure où les accès au chalet se situent dans la Réserve Naturelle du Haut Jura, dans une zone de quiétude, il sera impératif pour les entreprises de réaliser les travaux entre le 30 juin et le 15 décembre. A ce jour, le SIVOM est dans l'attente de l'arrêté de subvention de la région ou du FEADER, piloté par le Parc Naturel Régional (PNR). Il le sera ces prochains mois au cours desquels les devis seront arrêtés, budgétisés et les entreprises mandatées.

Un grand merci à Messieurs G. Dumez et J.-L. Blanc, qui chaque été, repeignent la cabane du téléphone, située entre Farges et Menthières. Servant anciennement de relais, elle reçoit régulièrement les haltes des randonneurs (photo 6).



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6

# Café de la Poste

## ==== FARGES ====

Voilà maintenant 5 ans que nous avons installé notre matériel de cuisine à Farges et 2020 fut la première année où nous n'avons pas eu le plaisir de vous accueillir habituellement dans notre chaleureux Café de la Poste.

Malgré la situation difficile vécue par les restaurateurs, nous avons tout de même pu bénéficier d'un joli moment de partage, au mois de juillet, quand nous avons organisé, sur réservation, notre traditionnelle soirée d'anniversaire. Entre musique et rires, nous avons eu le plaisir de réjouir vos papilles !

Depuis le mois de mars, le confinement et les restrictions sanitaires nous ont obligé à fermer notre établissement. Nous avons eu la chance d'être soutenu par la mairie et par, vous tous, Fargeois.es et habitants voisins. Un soutien important et réconfortant qui nous permet de maintenir le cap.

Comme beaucoup de nos confrères, nous avons dû nous adapter et mettre en place de nouveaux services afin de ne pas mettre en péril notre commerce. Nous avons alors, depuis le deuxième confinement, mis en place un service de réservations et commandes de plats à l'emporter qui s'avère avoir un écho positif.

Nous vous remercions donc tous infiniment pour votre présence à nos côtés durant cette année si particulière et nous espérons vous revoir bientôt, pousser la porte de notre restaurant.

Cordialement,

Walter et Martha Putti





## Premier anniversaire de la boutique de producteurs **Les 3 Petits Fermiers** à Farges

Voici la première bougie de notre boutique de producteurs !

Cette première année a été rythmée par la crise sanitaire.... nous n'avons pas pu faire l'inauguration souhaitée de notre magasin, ni de grande fête pour notre premier anniversaire.....

Pendant cette première année, il n'a pas été toujours facile d'approvisionner nos étals comme nous le souhaitions, mais nous avons progressé.... nous avons adapté nos exploitations à la demande de nos clients. Nous avons essayé d'ouvrir sur plus de jours pendant la crise sanitaire pour éviter les moments de trop grande affluence, même si cela était compliqué car nous avons beaucoup de travail sur nos exploitations.

Mais après une année, nous sommes arrivés à trouver notre place dans la commune et même au-delà. Il est toujours très agréable de retrouver nos clients d'une semaine à l'autre et de leur proposer nos nouveaux produits.

Nous sommes maintenant 18 associés, et nous arrivons à approvisionner régulièrement nos étals. De plus en plus de produits variés, et toujours de saison, de nos productions vous sont proposés.

Isabelle Léger de Thoiry, notre nouvelle employée, vous accueille à la boutique tous nos jours d'ouverture depuis début novembre.

Nous réfléchissons à des horaires d'ouverture plus étendus, mais cela demande une nouvelle organisation que nous essayons de mettre en place. Tout changement vous sera communiqué par voie de presse, sur les réseaux sociaux et par la Mairie.

Pour les fêtes nous avons sélectionné des produits festifs de nos exploitations : n'hésitez pas à passer commande. Nous pouvons également prendre vos commandes toute l'année.

Très bonnes fêtes gourmandes à tous !



# MICRO-CRÈCHE «GRAINE DE L'AIN»



## Une micro-crèche Montessori éco-responsable, à Farges

À mi-chemin entre l'accueil individuel et l'accueil collectif, Graine de l'Ain est une micro-crèche privée dans le Pays de Gex, à Farges. Elle est destinée aux enfants âgés de 2 mois 1/2 jusqu'à la veille des 4 ans. La structure les accueille du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h.

En recevant 10 enfants au maximum, le choix qui a été fait est de rester à l'échelle humaine, afin de garder un certain esprit de « petite famille ».

Ici, la pédagogie et les idéaux Montessori sont appliqués avec passion; le bien-être de l'enfant se fait entièrement avec un engagement dans le développement durable et l'éco-responsabilité.

Le développement de l'enfant tout entier est soutenu, en le guidant vers son plein potentiel. Dès leur plus jeune âge, les enfants sont actifs dans leur développement.

Il s'agit d'accueillir le jeune enfant au sein d'un environnement de qualité, pensé et préparé pour lui, en prenant en compte ses besoins et tendances naturelles.

Graine de l'Ain a à cœur d'être une première école de la vie, accompagnant l'enfant dans son propre parcours d'auto-construction d'Homme de demain.

## Une labellisation Ecolo crèche®

Ecolo crèche® est une association loi 1901 dont la mission est de mener un travail de fond sur le développement durable appliqué au monde de l'enfance.

Graine de l'Ain a adhéré à cette association et est en cours de labellisation.

Cet engagement s'inscrit dans la durée et dans un principe d'amélioration continue. Il vise à améliorer la qualité de vie des enfants et du personnel et à réduire l'impact de la crèche sur l'environnement.

En adoptant cette démarche, Graine de l'Ain met et mettra en place des actions environnementales et sociétales, et s'engage à adopter les « bons gestes ».

## Une Entreprise Remarquable

Après avoir obtenu un prêt d'honneur auprès de la plateforme Initiative Bellegarde - Pays de Gex, Graine de l'Ain a été reconnue au niveau national.

La micro-crèche a obtenu un second prêt d'honneur ainsi que la labellisation comme étant une «Entreprise Remarquable» auprès d'Initiative France. Elle fait partie des quelques 500 entreprises françaises à bénéficier de ce label à ce jour.

Les critères de remarquabilité sont la dynamique territoriale, le volontarisme social et sociétal, l'engagement environnemental, et l'innovation dans la démarche entrepreneuriale ou dans le projet.

Plus de renseignements sur [www.grainedelain.com](http://www.grainedelain.com)

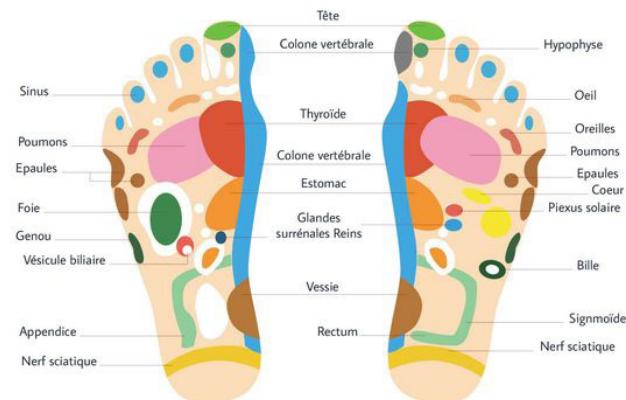


# CABINET DE REFLEXOLOGIE

## La réflexologie plantaire, qu'est-ce donc ?

C'est tout d'abord une pratique qui appartient à la famille des thérapies de santé naturelle. Une technique manuelle qui vise à améliorer les fonctions du corps pour favoriser un retour à l'équilibre et à l'harmonie de l'être. La pratique consiste à exercer des points de pression sur les pieds, sur leurs deux faces, selon les zones que le thérapeute souhaite travailler pour répondre aux besoins de la personne recevant le soin.

Le concept de la réflexologie est que les pieds représentent l'ensemble du corps humain. Ils sont divisés en zone et chaque zone est reliée à une partie du corps, un organe, un membre.



## La réflexologie comment ça marche ?

Le réflexologue par son toucher agit principalement sur le système nerveux autonome du corps qui délivre des informations à l'organisme par une sorte d'arc réflexe. Le thérapeute décide des zones à travailler selon les informations que vous lui aurez données sur vous, selon vos maux, vos symptômes. Il joue une partition musicale que vous écrivez ensemble. Au cours du soin, la personne qui reçoit le massage peut manifester ses ressentis. En plus de ses propres observations cela oriente le thérapeute sur sa compréhension du ou des déséquilibres et sur la découverte de ses origines. Car les pieds parlent en nous divulguant des informations dont nous n'avions pas connaissance de prime abord. Des douleurs aux lombaires peuvent, par exemple, s'avérer être la cause d'un système digestif dérèglé ou de troubles du système génital.

## Pour quelles raisons prendre rendez-vous pour une séance de réflexologie ?

La réflexologie agit sur les métabolismes du corps. Elle soutient le corps dans ses processus naturels. Il est pertinent d'utiliser cette technique à titre préventif, nul besoin d'attendre l'apparition de symptôme pour prendre soin de soi.

## Sur quoi agit la réflexologie ?

La réflexologie peut obtenir de très bons résultats sur des troubles fonctionnels ; sur des troubles lésionnels avérés c'est une technique qui a moins d'efficacité. Les troubles chroniques sont généralement plus longs à soulager que les déséquilibres récents et aigus. Sans oublier que chaque personne réagit différemment.

La réflexologie soulage bien des maux, elle améliore les troubles du sommeil, les troubles anxieux, les déséquilibres du système digestif, génital, endocrinien, immunitaire, circulatoire et musculaire. Elle agit aussi sur les douleurs.

La réflexologie est complémentaire à la médecine allopathique, elle ne la remplace pas.

## Votre thérapeute et votre cabinet de réflexologie à Farges :

Après avoir exercé plusieurs métiers dans les domaines du bien-être et du social je me consacre pleinement à la réflexologie. Je suis diplômée d'une école de formation certifiante agréée à la Fédération Française des Réflexologues.

Je serai heureuse de vous accueillir dans mon cabinet au 202 Route d'Asserans à Farges. Ouverture prévue dans le courant du mois de janvier. Venez nombreux !

Karine Heffner

# POLICE MUNICIPALE DU SUD-GESSION

## Présentation

La Police municipale du Sud Gessien est composée de deux agents. Astrid a rejoint le poste en août 2019, après avoir passé près de 10 ans dans la Gendarmerie nationale. Yoann est arrivé en février 2020, après avoir passé 25 années dans les rangs de la Gendarmerie.

Leur compétence territoriale s'étend sur les communes de Collonges, Farges et Péron, soit une population avoisinant les 6000 habitants et une surface de 45 km<sup>2</sup>.

Afin d'exercer leurs missions, ils sont assermentés par le Tribunal de Police et un agrément individuel leur a été délivré par le procureur de la République et le Préfet de l'Ain.

## Missions

Les principales missions sont d'assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique. Il s'agit des pouvoirs de Police du maire. La Police municipale est placée directement sous l'autorité du maire de la commune.

C'est une police de proximité, elle assure une présence quotidienne sur le territoire, en complément de la Gendarmerie nationale.

## Domaine de compétence

### *Domaine judiciaire :*

- Exécuter les tâches relevant de la compétence du maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité et de la salubrité publiques.
- Constater les infractions aux arrêtés de police du maire, au Code de la Route, au Code Pénal, au Code de l'Environnement, au Code de l'Urbanisme, au Code de la Voirie Routière, au Code de la Santé Publique, au Code de la Construction et de l'Habitation, au Code des Transports, le Règlement Sanitaire Départemental...
- Seconder les Officiers de Police judiciaire dans l'exercice de leurs fonctions, rendre compte de tout crime, délit ou contravention dont ils ont connaissance, de constater les infractions à la loi pénale et de recueillir tous les renseignements en vue de découvrir les auteurs.

### *Domaine administratif :*

- Déclaration de chiens dangereux
- Gestion des objets trouvés
- Surveillance générale des voies et lieux publics / ouverts au public.

### *Actions de prévention :*

- Opération Tranquillité Vacances
- Prévention routière dans les écoles primaires (en cours d'organisation, le permis piéton et le permis vélo).

La Police municipale est également compétente pour les chiens errants, le suivi et de l'enlèvement des véhicules ventouses, de la médiation lors de conflits de voisinages, de la lutte contre les dépôts sauvages d'ordures, du contrôle des mesures sanitaires et du respect des attestations de dérogation dans le cadre du confinement, surveillance des stationnements...

## Coopération

Une convention de coordination est signée entre la Gendarmerie de Thoiry - Collonges et la Police municipale, afin de travailler en étroite collaboration et d'organiser au mieux les différents services. Les motards de la Gendarmerie effectuent également des contrôles coordonnés avec les policiers municipaux du Sud Gessien. Les forces de sécurité présentes sur le secteur entretiennent d'excellentes relations, permettant ainsi une action renforcée.

Les Polices municipales du Pays de Gex, et celles limitrophes avec le Sud Gessien s'échangent régulièrement des informations, notamment pour lutter au mieux contre les cambriolages.

## Bilan de l'année 2020

Surveillance des écoles : 75 services

Surveillance du collège de Péron : 23 services

Chiens catégorisés suivis : 15

Chiens errants remis à leurs propriétaires : 3

Suivi des permis de construire et déclarations de travaux : 101 dossiers

Objets perdus ou trouvés : 21

Opération Tranquillités Vacances : 10 habitations surveillées

Conflits de voisinages : 9

Surveillance générale : 782 services

Contrôles routiers avec la gendarmerie : 8

Véhicules ventouses évacués : 32



## INFORMATIONS PRATIQUES:

### POLICE MUNICIPALE DU SUD-GESSION

(Collonges - Farges - Péron)

134 rue du Fort - 01550 Collonges

Tél. fixe: 04.50.59.33.12

Urgence: 06.07.04.65.97

@: [policemunicipalecollonges@orange.fr](mailto:policemunicipalecollonges@orange.fr)



# À PIEDS À FARGES / STATIONNEMENT ILLÉGAL

Compte tenu des incivilités de beaucoup de riverains qui se garent sur les trottoirs, aussi bien en journée que la nuit, des panneaux, dont le modèle est décrit ci-dessous, seront installés ces prochains mois à chaque entrée du village auprès des panneaux d'agglomération.

Ils permettront à la Police pluri-communale de Collonges-Farges-Péron (PM) de verbaliser toutes les voitures stationnées sur les trottoirs et aussi sur les chemins piétonniers.

Sans l'apposition de ces derniers, les véhicules ne peuvent être amendés.

Les remarques sont faites régulièrement par les usagers fargeois, qu'ils soient piétons ou cyclistes. Beaucoup craignent pour leur sécurité et celle des enfants.

La Police Municipale a reçu des instructions pour que des procès-verbaux soient établis au nom des contrevenants, systématiquement et sans préavis, dans tout le village.



# LES ASSOCIATIONS



Bonjour à toutes et tous,

Le club de poker de Farges vous accueille tous les vendredis dès 19h30. Le plaisir de jouer au sein d'un club basé sur la découverte du poker. Nous vous accueillons dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Nous partageons la même idée que notre président M. Jean Philippe Duquesne, permettant au débutant de découvrir le poker de manière différente, d'avoir leur propre manière de jouer et de partager cette passion du jeu.

Nous disposons de plusieurs tables de poker pour plonger nos joueurs dans une ambiance de jeu proche du réel. Nous organisons chaque année dès le mois d'octobre et le mois d'avril l'année suivante un grand tournoi, rassemblant les clubs de poker des environs et même des départements voisins.

Des clubs avec lesquels nous partageons la passion du poker dans le plus grand respect et une ambiance des plus conviviales. Nous organisons aussi pour nos adhérents un tournoi de Noël où de très beaux lots récompensent tous nos joueurs.

Nous proposons une soirée découverte à tous nouveaux adhérents, avant de décider de nous rejoindre.

L'adhésion pour l'année est de 40€, ce qui donne accès aux tournois interne comme externe au sein des autres clubs.

Nous espérons en vue des protocoles sanitaires et du confinement, pouvoir vous annoncer la réouverture de notre club très prochainement et ainsi vous y accueillir.

Jean-Philippe Duquesne  
Le Président





## AFRICA'FARGES

Pour la première fois depuis 2003, le son des djembés s'est éteint sur Farges... Certainement les voisin-e-s proches de la salle des fêtes ont pu apprécier ce silence. Mais pour nous, danseuses/eurs, musicien-ne-s et chorégraphes, il aura bien fallu une pandémie globale et un confinement national pour que l'on abandonne notre heure hebdomadaire de rires et de déroulement.

Nous avons toutefois pu tenir deux cours fin juin, pour le cours adulte de danse africaine sur percussions ce qui nous a permis de finir en beauté et avec le sourire tout en respectant la distanciation. Nous avons également eu la chance de profiter de quelques cours au moment de la rentrée avant ce nouveau confinement. Bien évidemment, toutes les précautions nécessaires avaient été mises en place : limite du nombre d'élèves, distanciation, masque et lavage de mains obligatoire.

Pendant toute cette période de confinement et par solidarité avec nos profs de danse et de percussions, nous leur avons accordé le « chômage partiel ». Vos cotisations ont donc été utilisées entièrement à cet effet.

L'avenir reste très incertain pour cette saison 2020-2021, si les conditions le permettent, nous reprendrons selon le planning ci-dessous. Avec toutes les précautions. A notre grand regret, il n'y aura plus de cours de danse orientale, Johanna étant prise par d'autres projets. Elle continuera toutefois à animer le cours de Zumba. Un grand merci à elle pour toutes ces années à partager son énergie et nous faire rêver avec ses danses colorées.

Milène est toujours au rendez-vous pour animer les cours des tout-petits, juniors et ados.

Nous avions fait le choix d'augmenter légèrement les cotisations, uniquement pour la danse africaine sur percussions. Ceci afin d'avoir deux percussionnistes professionnels qui seront présents à tous les cours pour accompagner Alidou – pour le plus grand plaisir des danseuses !

L'art, la culture, le sport, l'associatif sont indispensables à notre société. Ils nous permettent d'échanger, grandir, apprendre et s'enrichir humainement. Nous continuerons à soutenir nos professeurs tant que nous le pourrons, et nous ferons notre maximum pour reprendre dès que cela sera possible.

**En attendant de se retrouver dans de meilleures conditions, dansez, bougez, souriez (sans oublier de vous protéger et de protéger les autres), ne vous laissez pas abattre !**

« *Si tu veux aller vite, marche seul mais si tu veux aller loin, marchons ensemble.* »  
Proverbe africain.

LUNDI	19h00 – 20h00	Percussions (dès 16 ans)
	20h00 – 21h15	Danse Africaine avec percussions (dès 16 ans)
MERCREDI	15h30 – 16h00	Eveil dès 3 ans
	16h00 - 17h00	Modern'Afrique Enfants - dès 5 ans
	17h00 - 18h00	Modern'Afrique Ados
	18h00 - 19h00	Jazz ados
	20h00 – 21h00	Zumba



## **PRÉ BOUILLET CONFINÉ !**

Confinement , déconfinement , re-confinement...Il a fallu gérer Pré-Bouillet durant cette année inoubliable.

Confinement : le refuge devait être totalement en sommeil mais une bande de vandales a envahi le site. Elle est entrée après avoir forcé l'issue de secours Elle a laissé les lieux dans un état lamentable. La gendarmerie est venue faire le constat.

Déconfinement : Nous avons décidé de condamner les chambres . Les gestes barrières dans les chambres de Pré-Bouillet , on peut les imaginer !

Il a donc fallu prendre contact avec toutes les personnes qui avaient fait des réservations. Certaines ont renoncé, d'autres ont accepté de ne venir que pendant la journée. Avec les beaux jours, les repas à l'extérieur étaient possibles et les risques de contamination limités.

Le temps s'est détérioré alors que la pandémie progressait. Nous avons donc décidé de fermer totalement le chalet. Notre responsabilité morale était engagée.

La période de déconfinement a été mise à profit pour effectuer la provision de bois. Quatre stères ont été achetés à l'ONF et montés au chalet. Les bois abattus sur la piste du Sac ont été descendus et une forte équipe de l'ADACOS a tronçonné , fendu et rangé cette provision de sept ou huit stères.

A plusieurs reprises , des visiteurs , avec une fausse clé , sont venus se restaurer au chalet ...en oubliant de faire la vaisselle. C'est pourquoi la serrure sera changée.

Faut-il espérer ouvrir Pré-Bouillet l'année prochaine ? La décision ne nous appartient pas.





Voilà, voilà, 2020 s'achève... Une année très difficile pour tout le monde. Et pour l'associatif, le résumé va être plutôt court: il ne s'est rien passé!

Nous étions bien partis pour maintenir nos activités traditionnelles de nettoyage de printemps, la fondue au Chalet du Sac et les pizzas au feu de bois à Pré-Bouillet, pour finir en toute convivialité avec la soirée dégustation. Et bien, non. Niet. Nada. Rien.

Nous avions envisagé de tenir les activités extérieures cet été, mais les risques de contamination nous paraissaient trop importants. Et nous avions de toute façon un problème d'ordre pratique: plus de tables et bancs!!

Pendant le confinement ce printemps, des personnes malhonnêtes n'ont rien trouvé de mieux que de voler les bancs et tables appartenant au Comité des fêtes. Il faut quand même être motivé: 30 tables et 60 bancs, c'est lourd et encombrant. Et en plein confinement – quel intérêt...?

Tout a été remplacé depuis. Nous remercions très chaleureusement la Mairie qui a pris en charge ces achats. Nous espérons bien pouvoir en profiter et en faire profiter aux habitant-e-s de notre village.

Parce que la vie continue et qu'il ne faut pas se laisser abattre, vous trouverez ci-dessous notre planning pour 2021. Bien évidemment, ce planning dépendra de l'évolution de la crise actuelle et des consignes gouvernementales.

En attendant de meilleurs jours pour se retrouver, nous vous souhaitons à toutes et tous une fin d'année heureuse, prenez soin de vous, de vos proches.

Le Comité des Fêtes

Nettoyage de Printemps	20 mars 2021	Ramassage de déchets dans et autour du village suivi d'un apéritif/buffet canadien.
Pizzas au feu de bois	13 juin 2021	Pizzas cuites au feu de bois au chalet de Pré Bouillet (route du Col du Sac).
Fondue aux Étoiles	31 juillet 2021	Fondue sous les étoiles au chalet du Sac (Col du Sac).
Soirée dégustation	26 novembre 2021	Dégustation de foie gras, huîtres, charcuterie, fromages et vins.



En cette période trouble de la pandémie de Covid-19, nos activités et nos manifestations ont été contraintes à l'arrêt durant l'année. Exceptée une petite embellie de juin à septembre, avec les gestes barrières recommandés par la Commune, le club était ouvert le mardi après-midi pour nos retraités, le jeudi soir pour nos jeunes et le vendredi soir pour l'ensemble de nos adhérents.

Aux plus durs moments de cette crise sanitaire, gardons espoir, armons-nous de patience et formulons nos voeux que la vie reprenne son cours normal en 2021 pour le bien-être de nous tous !

Au nom de l'Amicale de Pétanque de Farges, je vous souhaite du réconfort pour éclairer ces fêtes de fin d'année et prenez bien soin de vous et de vos proches.

« Vivre pour ce que demain a à nous offrir et non pour ce que hier nous a enlevé ».

Bruno Sautreuil  
Secrétaire

**L'Ensemble de Cuivres de Chancy-Collonges** a pour particularité d'être Franco-Suisse et de ce fait, de regrouper des musiciens de chaque côté de la frontière. Au cours de cette année 2020, notre société a été séparée et a dû garder ses distances lors de la pandémie. C'est la seconde fois de son histoire que cela arrive, la période de la guerre ayant eu les mêmes conséquences. Notre musique a malgré tout continué de vivre : chacun chez soi, les notes ont résonné. Concerts de quartier, manifestations officielles, festival des musiques du Pays de Gex, désalpes.... Nous sommes impatients de vous retrouver !

Notre Directeur, Vincent, nous a rejoint l'an dernier. Avec son âme et son talent de percussionniste, il propose un répertoire varié, joué avec justesse et passion. Cette année, un petit orchestre junior s'est mis en place, nous espérons que ces jeunes musiciens trouveront du plaisir et rejoindrons nos rangs. Bien évidemment, notre Ensemble de Cuivre est ouvert à tout musicien, débutant ou confirmé. Vous aimez la musique, vous aimeriez en jouer ? Que vous ayez 10 ans, 30 ans ou (bien) plus, nous vous attendons. Nos répétitions du vendredi et nos sorties sont des moments où nous pouvons partager notre musique, mais aussi nos petites histoires et nos grands moments de vie : l'amitié et la convivialité se vit à chaque instant.

Nous nous permettons de remercier infiniment nos généreux donateurs car chaque morceau interprété, ne peut l'être que grâce à leur soutien. Merci à chacun d'entre vous qui nous soutenez.

Nous avons également une pensée pour nos amis de la musique « du crêt de la neige », qui avaient engagés de nombreuses démarches, du temps, pour organiser le festival des musiques du Pays de Gex qui devait cette année 2020 se tenir à Sergy. Partie remise !

L'Ensemble de Cuivres de Chancy-Collonges vous adresse des mélodies festives en ces périodes de fin d'année.

Amicalement



# Sou des écoles de Farges

La raison d'être des parents d'élèves qui composent le Sou des Ecoles de Farges est d'apporter à l'école l'ensemble des bénéfices des manifestations organisées, afin de financer des activités à but culturel, éducatif, artistique ou encore sportif pour les enfants.

Lors de l'Assemblée Générale du 1er octobre 2020, nous avons accueilli 2 nouveaux membres au bureau, Nadia Gonzalez prend le poste de Vice-Trésorière et Daphné Pestourie nous revient au poste de Vice-Scrétaire.

Nous remercions bien chaleureusement Sofia Pivetta et Claude Attipoe, qui quittent le bureau, pour leur investissement toutes ces années, et nous espérons bien les revoir lors de nos prochaines manifestations ! Nous regrettons une très faible participation à notre Assemblée Générale, peut-être due au contexte sanitaire actuel qui est peu engageant. Nous tenons à rappeler que la présence des parents d'élèves et des enseignants contribue au soutien des bénévoles, qui, tout au long de l'année scolaire, trouvent des idées et s'investissent pour que les enfants de l'école puissent bénéficier des diverses activités proposées par les enseignants.

Cette année 2020 a été, comme partout, marquée par la crise sanitaire, plusieurs manifestations ont dû être annulées, comme le Carnaval en mars et la fête de la Citrouille en novembre, et la principale manifestation du Sou, la Kermesse de fin d'année.

En ce début d'année scolaire, nous avons donc organisé une vente de chocolats de Noël par correspondance, en partenariat avec Initiatives Chocolats. Un très grand merci à tous ceux qui ont passé commande !

Les photos de classe ont également pu être organisées, et malgré les différentes directives et obligations qui ont été respectées, les enfants ont pu afficher leur plus beau sourire avec tous les copains et les enseignants.

Nous espérons que 2021 sera plus favorable à la vie associative de la commune, et que nous pourrons maintenir les diverses manifestations prévues, qui sont bien sûr ouvertes à tous ceux qui veulent venir, et, pourquoi pas, en inventer des nouvelles !

**Les dates à retenir pour 2021 sont pour l'instant :**

- Le Carnaval : 27/28 février 2021
- La Foire aux Plantons / Chasse aux œufs : mai 2021
- La Kermesse : 3 juillet 2021

La porte du Sou reste bien sûr ouverte à tous les parents qui voudront bien donner un peu de leur temps, que ce soit pour préparer les meilleurs gâteaux du monde, ou pour nous aider, ne serait-ce qu'une heure ou deux, pour les préparatifs, le déroulement, et le rangement lors de nos manifestations.

En attendant de vous revoir tous prochainement, un très grand MERCI aux membres du bureau, aux parents bénévoles, à l'équipe enseignante, ainsi qu'au Café de la Poste qui répond toujours présent, et à la Mairie pour son soutien !

Toute l'équipe du Sou des écoles de Farges

Aux **Enfants du Dragon**, nous nous inscrivons dans la lignée de l'association péronnaise La Voie du Dragon pour la promotion du Kung Fu dans notre région.

Ainsi, nous proposons des cours de mini-Kung Fu (4 à 6 ans) pour les plus jeunes, sorte d'éveil corporel alliant gymnastique et tradition chinoise pour le plus grand bonheur de nos têtes blondes.

Pour les plus grands (à partir de 12 ans), nous avons également de quoi transpirer avec un entraînement spécifique au combat. Celui-ci permet de cibler la pratique du Kung Fu dans sa partie « martiale ». L'approche du combat sous toutes ses formes (sanshou, sanda, self-défense) est guidée par notre volonté de préparer chacun à la réalité, qu'elle soit sur des tatamis, un ring ou dans des conditions réelles d'agression.

Notre désir est avant tout de guider chaque élève vers sa réussite en étant à l'écoute des objectifs qu'il s'est fixés. Ils peuvent être très différents d'une personne à l'autre. De la pratique sportive à l'apprentissage d'un art martial dans sa globalité, de la détente mentale à la performance, de l'éveil corporel d'un enfant à la rééducation physique d'un adulte, chacun y trouvera son compte dans une ambiance familiale et bienveillante.

Les cours de mini-Kung Fu sont donnés par Julien Colin, ceinture noire 3ème duan de Kung Fu de la Fédération des Arts Energétiques et Martiaux Chinois et ceinture noire de Qi Gong de la FAEMC, il encadre également les cours de combat en compagnie de Micaël Ploujoux, ceinture noire 3ème duan de Kung Fu de la FAEMC également, et Etienne Ducret, 18 ans de pratique du Kung Fu dont 10 en tant qu'instructeur principal référent en combat.

#### Horaires :

(Horaires sous réserve des mesures sanitaires établies par les autorités.)

**Mini-kung fu – 3-6 ans : Mercredi 14h-15h**

**Combat dès 12 ans : Jeudi 19h-21h**

(D'autres horaires de cours sont proposés par « La Voie du Dragon ».)



L'Association à Farges pour tous les créatifs !

CréeFarges propose

- des cours de bricolage et travaux manuels pour les enfants à partir de 5 ans quelques après-midis après l'école.
- des ateliers de couture pour enfants 1 fois par mois.
- des cours de couture pour adultes, tous niveaux.
- des animations de stands pendant les manifestations d'école et du village.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site :

[www.creafarges.blogspot.fr](http://www.creafarges.blogspot.fr)



Kristine Bestmann  
Présidente et intervenante

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

Ce calendrier est édité sous réserve des mesures sanitaires dictées par le gouvernement.

Date	Manifestation	Organisée par
A préciser	Concours de belote	Amicale des boules
27 & 28 février	Carnaval	Sou des écoles
20 mars	Nettoyage de printemps	Comité des fêtes
Mai	Foire aux plantons / Chasse aux œufs	Sou des écoles
A préciser	Tournoi de poker	Pok&Moon Poker Club
8 mai	Cérémonie	Municipalité
A préciser	Spectacle de danse	Africa'Farges
A préciser	Fête de la Musique	Café de la Poste
13 juin	Pizzas à Prébouillet	Comité des fêtes
3 juillet	Kermesse	Sou des écoles
31 juillet	Nuit des étoiles (fondue Col du Sac)	Comité des fêtes
15 août	Montée des Frasses	ADACOS
A préciser	Tournoi de pétanque	Club de pétanque
A préciser	Randonnée	ADACOS
A préciser	Spectacle	Délire Fargeois
26 novembre	Soirée dégustation	Comité des fêtes

## COMMÉMORATIONS

À cause de la Covid-19, les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2020 ont été limitées en raison de l'interdiction des rassemblements. Le monument aux morts a donc été honoré et fleuri en comité restreint.

Notre commune aura l'honneur de recevoir le **8 mai 2021** les villages voisins, Collonges, Péron et Saint Jean de Gonville, pour la commémoration intercommunale.



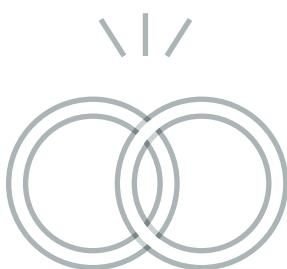
# ÉTAT CIVIL



Enzo	fils de Mme Natacha Louar & M. Samuel Gomes do Carmo
né le 19.02.2020	
Mya	fille de Mme Marine Kaminski & M. Yoann Christin
née le 14.03.2020	
Gael	fils de Mme Nathalie Legoll & M. Sylvain Griffet
né le 05.05.2020	
Elisabeth	fille de Mme & M. Andrew Purcell
née le 15.07.2020	
Mia	fille de Mme & M. David Murgue
née le 26.07.2020	
Camélya	fille de Mme & M. Christian Rodrigues
née le 11.08.2020	



Pierre Petitjean	né le 21.03.1953 - décédé le 09.05.2020
Paulette Müller	née le 26.11.1934 - décédée le 22.07.2020



Olena Vsevolodivna Volkova & Laurent Perrin se sont unis le 23.05.2020

Vanessa Cabral & David Murgue se sont unis le 08.08.2020

Audrey Mialon & Roland Mantilleri se sont unis le 26.09.2020



Nathalie Legoll & Sylvain Griffet se sont pacsés le 26.06.2020

Ludivine Marchais & Mathieu Rodriguez se sont pacsés le 29.10.2020

# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La Commune a besoin de tous ses administrés pour pouvoir consolider son budget. C'est pourquoi il est important de se déclarer autant en tant que nouveaux arrivants (pour les dotations de l'État) que comme frontalier (rétrocession de la Compensation Genevoise).

Nous vous sollicitons afin d'effectuer ces démarches, si vous ne l'avez pas encore fait, qui n'ont aucun impact financier pour vous, mais qui permettent d'investir dans différents projets communaux.

Ces documents sont disponibles à la Mairie ou sur le site Internet de celle-ci : [www.mairie-farges.fr](http://www.mairie-farges.fr)

## MAIRIE DE FARGES

870 rue de la République 01550 FARGES  
Tel.: 04 50 59 64 84 - Fax: 04 50 59 60 07  
E-mail : [contact@mairie-farges.fr](mailto:contact@mairie-farges.fr)

Horaires d'ouverture:

Lundi & Vendredi : 8h30 - 12h

Mardi & Jeudi : 14h - 18h30

Fermée du 24 décembre au 31 décembre 2020

## PERMANENCES

La mairie met en place une permanence « urbanisme » sur rendez-vous tous les jeudis entre 17h30 et 19h et une « aide informatique » (en cas de perte de papiers par exemple) sur rendez-vous uniquement.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

À votre arrivée, présentez-vous en mairie, nous serons très heureux de vous accueillir et de vous renseigner. Pensez à refaire votre carte nationale d'identité.

Si vous quittez la commune, n'oubliez pas de le signaler au secrétariat.

## INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes français ou européen, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales. Présentez-vous en mairie **avant le 31 décembre** avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile ou connectez-vous sur le site du Service Public (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>).

## RECENSEMENT MILITAIRE

Jeune gens, filles et garçons, pensez à vous faire recenser dans le mois de votre 16ème anniversaire au plus tard, en vous présentant au secrétariat de la mairie, avec le livret de famille de vos parents et votre carte d'identité.

Nous rappelons que cette démarche est **obligatoire**, faute d'être dans l'impossibilité de s'inscrire aux examens, concours, etc...

# INFORMATIONS UTILES

## ÉCOLE PRIMAIRE ROGER VAILLAND

Route de Pougny 01550 Farges  
Tel.: 04 50 59 40 28  
Cantine et garderie  
E-mail: [cantine.garderie.farges@gmail.com](mailto:cantine.garderie.farges@gmail.com)

## NUMÉROS UTILES

15 SAMU - Urgences médicales  
17 - Gendarmerie (Thoiry : 04 50 42 12 01)  
18 - Pompiers  
112 - Appel d'urgence européen  
115 SAMU - Urgences sociales  
32 37 - Pharmacie de garde  
36 46 - CPAM  
04 72 11 69 11 - Centre anti-poison  
04 50 56 71 64 - Cabinet de soins infirmiers Collonges  
04 50 49 65 65 - Hôpital de Saint Julien  
04 50 82 20 00 - Centre hospitalier Alpes-Léman  
04 50 63 63 63 - Centre hospitalier Annecy  
04 50 95 41 41 - Clinique de Savoie Annemasse  
+41 22 719 61 11 - Hôpital de la Tour Meyrin  
+41 22 372 33 11 - Hôpital cantonal de Genève

## DÉCHETTERIE DE PÉRON

### Horaires d'Hiver (novembre à février):

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Samedi: de 8h30 à 17h / Dimanche: de 9h à 12h

### Horaires d'Été (mars à octobre):

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
Samedi: de 8h30 à 18h / Dimanche: de 9h à 12h

**Fermée tous les jours fériés**

## MAISON DES USAGERS GESSIONS (MUG)

Service pour les déchets et l'eau : 200 rue Edouard Branly, Technoparc, 01630 Saint-Genis Pouilly  
Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Mercredi : de 8h30 à 17h30

Vendredi : de 8h30 à 17h

Contact déchets : 04 50 40 95 00 ou [www.monservicedechets.com](http://www.monservicedechets.com)

Contact eau : 04 85 29 20 00 ou [regie@reoges.fr](mailto:regie@reoges.fr)



# Joyeuses fêtes

Monique Graziotti, Maire de Farges, et le conseil municipal,  
vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs voeux  
pour 2021.

*Il n'existe pas de meilleur exercice pour le cœur que de se pencher pour aider quelqu'un à se relever.*

John Holmes

